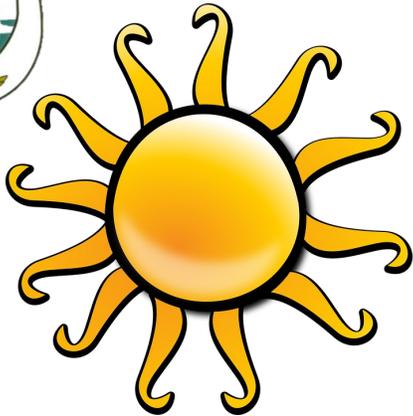




Le Bermigeois

SAINT-BERNARD-DE MICHAUDVILLE

JUILLET 2019



À la une !

Calendrier	2
Procès-verbal	3
Avis publics	5
Info-Municipale	6
Chronique de l'inspecteur	8
OTJ St-Bernard	9
Fabrique St-Bernard	11
Bibliothèque	14
FADOQ	15
Info MADA	16
La famille nous tient à cœur	17
Invitations de Saint-Louis	18
Cercle des Fermières	19
Chronique horticole	20
La MRC vous informe	21
Transport collectif et adapté	23
Nos annonceurs	24
Services à la communauté	30



Bureau municipal
fermé du 22 au 26 juillet 2019



Calendrier Juillet-Août 2019

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
7	8	9 8h30 - 16h30: Bibliothèque	10 	11 8h30 - 16h30: Bibliothèque 18h30 - 20h: Bibliothèque 	12	13
14 10h: Messe à St-Bernard	15	16 8h30 - 16h30: Bibliothèque	17 Comptoir familial ouvert en pm (église) 	18 8h30 - 16h30: Bibliothèque 18h30 - 20h: Bibliothèque 	19	20
21	22 Bureau municipal fermé	23 Bureau municipal fermé Bibliothèque fermée	24 Bureau municipal fermé 	25 Bureau municipal fermé 18h30 - 20h: Bibliothèque 	26	27
28	29	30 8h30 - 16h30: Bibliothèque	31 	1 8h30 - 16h30: Bibliothèque 18h30 - 20h: Bibliothèque 	2	3
4 Pique-nique FADOQ (637, 4e Rang)	5 20h: Séance du conseil	6 8h30 - 16h30: Bibliothèque	7 Comptoir familial ouvert en pm (église) 19h00: Inscripton balle-molle (Pavillon des Loisirs) 	8 8h30 - 16h30: Bibliothèque 18h30 - 20h: Bibliothèque 	9	10
11 10h: Messe à St-Bernard	12	13 8h30 - 16h30: Bibliothèque	14 	15 8h30 - 16h30: Bibliothèque 18h30 - 20h: Bibliothèque 	16	17



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUVILLE
RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)
Séance extraordinaire du mardi 2 juillet 2019

Étaient présents : Mme Francine Morin, maire, et les membres du conseil M. Mario Jussaume, M. Jean-Paul Chandonnet, Mme Isabelle Hébert, Mme Emmanuelle Bagg et M. Guy Robert. Était absente Mme Marie Eve Leduc, conseillère. Les membres présents formaient le quorum.

Rapport financier de juin 2019, approbation des comptes à payer en juillet et transferts budgétaires

REVENUS

Dépôts	77 311,05 \$
Transfert de l'épargne à terme	175 000,00 \$
Revenus d'intérêts/ristourne	749,85 \$
Total des revenus	253 060,90 \$

DÉPENSES

Déboursés	(139 522,06) \$
Salaires	(16 239,94) \$
Paiement direct assurance collective La Capitale	(837,64) \$
Frais de caisse et achat de sacs de dépôt	(52,82) \$
Remboursement du fond de roulement	(4 222,00) \$
Total des dépenses	(160 874,46) \$

Bilan au 30 juin 2019

Solde au compte fonds d'administration	107 962,26 \$
Part de qualification	5,00 \$
Épargne à terme - Fonds d'administration	480 611,98 \$
Épargne à terme - Fonds de roulement	80 850,40 \$
Grand total	669 429,64 \$

Remboursement de la dette au 30-06-2019

Solde des emprunts 1 et 2 - réseau d'égout	2 331 900,00 \$
Remboursement du capital	- \$
Solde de l'emprunt no 1 et 2 - réseau d'égout	2 331 900,00 \$

Sur la proposition de Jean-Paul Chandonnet
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'adopter le rapport financier de juin 2019 ;

D'AUTORISER le paiement des comptes à payer du mois de juillet 2019 tel que soumis pour un montant total de 100 555,19 \$;

D'AUTORISER les transferts budgétaires selon la liste déposée.

Remboursement du fonds de roulement – Tracteur

Sur la proposition d'Isabelle Hébert
Appuyée par Emmanuelle Bagg
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'effectuer le troisième versement pour rembourser l'achat

du tracteur CASE JX107 2004 au fonds de roulement d'un montant de 2 500 \$;

D'AUTORISER le transfert de cette somme du fonds d'administration au fonds de roulement.

Remboursement du fonds de roulement – Afficheur de vitesse

Sur la proposition de Guy Robert
Appuyée par Mario Jussaume
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'effectuer le deuxième versement pour rembourser l'achat de l'afficheur de vitesse au fonds de roulement d'un montant de 1 722 \$;

D'AUTORISER le transfert de cette somme du fonds d'administration au fonds de roulement.

Rehaussement borne incendie 907, rue de l'École

Sur la proposition de Jean-Paul Chandonnet
Appuyée par Emmanuelle Bagg
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'autoriser le paiement de la facture pour le rehaussement de la borne incendie au 907, rue de l'École à la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre au montant total de 2 036,80 \$.

Demande de dérogation mineure – 355 rue Principale

Sur la proposition de Mario Jussaume
Appuyée par Guy Robert
IL EST RÉSOLU À LA MAJORITÉ des membres du conseil présents d'accepter la demande de dérogation mineure concernant la propriété située au 355 rue Principale qui consiste à permettre l'agrandissement en cour avant (rue Fredette), selon les recommandations du comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville.

Mme Emmanuelle Bagg vote contre la proposition.

Offre de services pour modifications aux règlements d'urbanisme – concordance au schéma d'aménagement

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Guy Robert



MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE
RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL (sous réserve d'approbation)
Séance extraordinaire du mardi 2 juillet 2019

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'accepter l'offre de services numéro GESTIM-2019-URB-504 au montant de 65 \$ / heure plus les taxes applicables (approximativement 12 heures) pour la rédaction des modifications à apporter aux règlements d'urbanisme incluant la cartographie associée et 225 \$ par assemblée si requis, frais de déplacement inclus le tout plus les taxes applicables.

Nomination des signataires pour le compte bancaire

Sur la proposition d'Isabelle Hébert
Appuyée par Jean-Paul Chandonnet

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents :

D'AJOUTER madame Émilie Petitclerc à titre de cosignataire avec le maire ou le maire suppléant pour tout document nécessaire aux transactions bancaires pour et au nom de la municipalité ;

DE RETIRER le nom de madame Carole Denis des signataires.

Demande d'une carte Visa pour la directrice générale et secrétaire-trésorière

Sur la proposition d'Emmanuelle Bagg
Appuyée par Isabelle Hébert

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents d'autoriser madame Émilie Petitclerc, directrice générale et secrétaire-trésorière à faire une demande d'une carte de crédit Visa pour les achats effectués pour le compte de la municipalité avec une limite de crédit de 1 000,00 \$.

Émilie Petitclerc
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Veillez prendre note que la version complète des procès-verbaux incluant la liste des comptes à payer est accessible à tous sur le site internet de la Municipalité au www.saintbernarddemichaudville.qc.ca sous la rubrique Conseil municipal ou au bureau municipal, du lundi au jeudi inclusivement de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.



SARCA
Mobile



Service d'accueil, de référence,
de conseil et d'accompagnement
de la Commission scolaire de
Saint-Hyacinthe

●
Orientation et information
scolaire et professionnelle

●
Analyse du dossier scolaire
Relevés de notes
Bulletins

●
Exploration et reconnaissance
des acquis

●
**Services gratuits aux citoyens de
16 ans et +
directement à votre municipalité**

Pour plus d'information ou pour
rendez-vous

Audrey Gatineau

Conseillère en information
scolaire et professionnelle
450 773-8401, poste 6731
audrey.gatineau@cssh.qc.ca



CENTRE DE
FORMATION DES
RASKOUTAINS
Éducation des adultes
Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
«Une personne, une façon d'apprendre»





AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2019-02 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2017-02

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE

AVIS EST DONNÉ que le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation quant à l'objet et aux conséquences du projet de règlement suivant :

Projet de règlement intitulé : « Règlement de zonage afin de modifier les dispositions relatives aux distances séparatrices en concordance au schéma d'aménagement révisé ». Celui-ci a pour objet de se conformer au schéma d'aménagement de la MRC des Maskoutains suite à l'adoption du règlement 18-523 relatif aux nouvelles dispositions concernant les distances séparatrices en milieu agricole.

Ce projet de règlement a été adopté lors d'une séance ordinaire du conseil municipal tenue le 3 juin 2019. Il ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

La consultation publique sur ce projet de règlement se tiendra **le lundi 5 août 2019 à 19 h** à la Salle du Conseil, située au 390, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville. Au cours de cette séance publique, on expliquera le projet de règlement et on entendra les personnes ainsi que les organismes qui désireront s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal situé au 390, rue Principale à Saint-Bernard-de-Michaudville durant les heures régulières d'ouverture où tout intéressé peut en prendre connaissance.

DONNÉ à Saint-Bernard-de-Michaudville, ce 12^e jour du mois de juin 2019.

Carole Denis
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Info municipale

Fermeture du bureau municipal du 22 au 25 juillet 2019



Le bureau municipal sera **fermé du 22 au 25 juillet inclusivement**. La bibliothèque sera fermée durant la journée du 23 et du 25 juillet. Elle sera toutefois ouverte le jeudi 25 juillet de 18h30 à 20h comme à l'habitude.

La prochaine séance ordinaire du conseil aura lieu le lundi 5 août à 20 h à la Salle du Conseil (390, rue Principale). Bienvenue à tous et à toutes !

Prochain versement de taxes : 1er août



Le jeudi 1er août est la date limite pour le quatrième versement des taxes municipales. Vous pouvez payer par internet (par exemple sur Accès D) ou au bureau municipal (chèque ou argent comptant seulement). Pour tout renseignement concernant votre compte, adressez-vous au bureau municipal, au numéro de téléphone suivant : 450-792-3190 option 2.

Prenez aussi note que les taxes scolaires, émises en date du 1er juillet de chaque année, sont payables à la Commission scolaire de St-Hyacinthe et non à la Municipalité. La date du premier versement de la taxe scolaire est le 26 août.

Actes de vandalisme: vigilance !



Depuis quelques semaines, une vague de méfaits a lieu sur notre territoire.

Rappelons-nous qu'un acte de vandalisme a des conséquences pour tous. En plus des coûts financiers importants pour la réparation des bris et des dommages, ils transmettent un impact négatif au sein de notre communauté.

Il est important de dénoncer ses actes en téléphonant à la Sûreté du Québec au 310-4141 ou par cellulaire en composant *4141. Les appels seront traités de façon anonyme et permettront d'aider les policiers à retracer les contrevenants.

Prévenons les noyades

La Société de sauvetage du Québec lance un appel à la prudence sur les plans d'eau en ce début de saison estivale. Pour connaître les règles de sécurité à adopter pour éviter la noyade, visitez le site : www.quebec.ca/habitation-et-logement/piscines-et-spas/prevenir-la-noyade.



Choisissez
les zones
surveillées
de baignade



Surveillez
vos enfants
en permanence



Tenez compte
de votre
forme physique

Programme de vidange des fosses septiques

Conformément à la réglementation provinciale et au Plan de gestion des matières résiduelles des MRC d'Acton et des Maskoutains, le Programme régional de vidange des installations septiques permet la coordination des activités de vidange des installations septiques et la valorisation des boues de façon efficace et respectueuse de l'environnement. Il a d'ailleurs été reconnu par le MELCC comme étant un exemple favorisant la gestion optimale des fosses septiques au Québec.

Sur le territoire de la Régie, la collaboration des citoyens est excellente et elle permet d'obtenir des résultats extrêmement positifs pour notre environnement, avec près de 16 000 tonnes de boues collectées annuellement, transformées en compost et valorisées en agriculture.

Afin d'éviter de devoir acquitter des frais supplémentaires de 50 \$ liés au déplacement inutile de l'entrepreneur, chaque citoyen concerné par le programme doit préparer son installation préalablement à la vidange et mettre son dossier à jour à la Régie afin d'être informé à l'avance de la date prévue pour la vidange.



Afin de maintenir à jour les dossiers de chaque citoyen dont l'immeuble est desservi par le programme, **il est important d'informer la Régie de tout changement de propriétaire ou des changements de coordonnées de ceux-ci, notamment les coordonnées téléphoniques. Il est également important d'informer la Régie de toute modification des installations septiques situées sur le territoire visé par le programme.**

Il est facile d'obtenir toutes les informations pertinentes en communiquant directement par téléphone avec la coordonnatrice du Programme régional de vidange des installations septiques de la Régie au 450 774-2350 ou en consultant le site Internet au www.riam.quebec.

La vidange des fosses septiques aura lieu en août 2019 pour le 4^e Rang, le 5^e Rang, la route Michaudville et le rang de la Savane. La Régie communiquera avec les propriétaires pour les avertir des dates des vidanges. Si vous habitez sur ces routes et que vous n'avez pas reçu d'appel vers la mi-août, communiquez avec la Régie afin de vérifier votre dossier.

L'herbe à poux, ça s'arrache !



Le pollen de l'herbe à poux provoque chez les personnes allergiques le rhume des foies et, parfois, la sinusite chronique ou l'asthme. Vous reconnaissez cette plante? **Arrachez-la ou coupez-la au ras du sol avant la fin juillet.** Ce geste simple contribuera à améliorer la santé de plus d'un million de Québécois allergiques au pollen de l'herbe à poux.

Chronique de l'inspecteur

Inspection - Urbanisme - Permis - CPTAQ— Suivi de dossier

Clôture et haie

Le règlement de zonage de la Municipalité prévoit des normes pour les clôtures et haies résidentielles. Lorsque vous souhaitez poser une clôture, une haie ou même un muret afin de délimiter votre terrain, vous devez obtenir un permis municipal et répondre aux critères suivants :

5.1 Clôtures, murets et haies

Une clôture, un muret et une haie ne peuvent être érigés :

- À moins de un mètre cinquante (1,5 m) de toute borne-fontaine ;
- À moins de un mètre (1 m) de l'emprise d'une rue.



5.2 Hauteur d'une clôture, d'un muret et d'une haie

La hauteur d'une clôture, d'un muret et d'une haie, entre le niveau moyen du sol et le point le plus élevé, ne doit pas excéder :

- Un mètre vingt-cinq (1,25 m) dans la cour avant jusqu'à l'alignement avant de la construction ;
- Deux mètres (2 m) dans les cours latérales et arrière à l'arrière de l'alignement avant de la construction pour une clôture et un muret et illimité pour une haie ;
- Deux mètres cinquante (2,5 m) dans toutes les cours pour ceinturer les terrains de jeux non résidentiels ainsi que les immeubles municipaux, les cours d'établissements, les usages industriels et agricoles.

5.3 Matériaux de construction d'une clôture et d'un muret

Une clôture et un muret doivent être construits exclusivement avec les matériaux et selon les prescriptions qui suivent :

- Une clôture de bois fabriquée à partir de planches, poteaux, treillis ou rondins en bois plané, peint, verni ou teint. La rigidité de la clôture de bois doit être assurée par une série de poteaux dont la distance maximale de séparation est de trois mètres (3 m) ;
- Une clôture en polymère, en fibre de verre ou en résine de synthèse fabriquée en usine ;
- Une clôture en métal de type ornemental, de conception et de finition à éviter toute blessure ou s'il s'agit d'une clôture en métal en maille de chaîne. Une clôture de métal sujette à la rouille doit être peinte au besoin ;
- Une clôture de fil barbelé uniquement sur un terrain occupé par un usage du groupe industriel ou agricole ;
- Une clôture de fil électrifié uniquement pour les usages agricoles situés en zone agricole décrétée ;
- Une clôture à neige aux seules fins de protection hivernale du 15 octobre au 15 avril de l'année suivante ;
- Un muret décoratif doit être constitué d'un assemblage de matériaux de maçonnerie ornementale, incluant un assemblage de pierres naturelles non cimentées. Ce muret doit être construit de manière à résister aux effets de gel et de dégel.

Les clôtures et les haies doivent être entretenues dans un bon état d'apparence, de propreté et de solidité.

Informez-vous à l'inspecteur pour toutes questions !

Bon été à tous!

Alexandre Thibault, inspecteur en bâtiment
Présent au bureau municipal le jeudi de 8 h à 12 h
Téléphone: 450-792-3190 option 4
Courriel: inspecteurstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca

Vacances de l'inspecteur en bâtiment

- L'inspecteur sera absent le jeudi 5 août.**
- Mme Caroline Beaucage remplacera l'inspecteur le mercredi 14 août de 8 h 30 à 12 h 00. Il n'y aura pas d'inspecteur le jeudi 15 août.**



O.T.J. St-Bernard

Retour sur la Fête nationale à Saint-Bernard

Chapeau à nos bénévoles!

Le conseil municipal de Saint-Bernard-de-Michaudville tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réussite de la Fête nationale du Québec dans notre belle municipalité. La diversité et l'originalité des activités proposées ont ravi les participants.

Résultats de la collecte de fonds pour Opération Enfants Soleil

Le 24 juin 2019 se tenait une collecte de fonds au profit d'Opération Enfant Soleil dans le parc François-Xavier Desrosiers. Un total de 117,00 \$ ont été amassés lors de cette activité. Merci pour votre générosité !

Remerciements de votre comité des Loisirs

L'O.T.J. St-Bernard souhaite remercier tous les bénévoles et toutes les personnes qui se sont impliqués dans l'élaboration et la réalisation de notre Fête nationale 2019.

Merci à la Fabrique de St-Bernard pour le brunch qui fut un franc succès, à nos bénévoles lors du souper, au bar et aux jeunes bénévoles qui se sont occupés de la cantine.

Merci à nos commanditaires :



DANSE FOLKLORIQUE
QUÉBÉCOISE ET INTERNATIONALE



Merci à notre artificier **FRÉDÉRIC DUGUAY** pour son époustouflant spectacle pyrotechnique !

Merci au groupe **LES MOUCHES DU CAPITAINE** pour leur prestation !

Et merci à vous tous pour votre participation !



O.T.J. St-Bernard



TOURNOI FAMILIAL DE BALLE-MOLLE

17 et 18 août 2019

INSCRIPTION: MERCREDI 7 AOUT A 19H00

PAVILLON DES LOISIRS (902, RUE DES LOISIRS)

COÛT: 100 \$ PAR EQUIPE

Un représentant par équipe devra être présent lors de l'inscription
Équipe de 8 à 11 joueurs comprenant obligatoirement 2 filles
et/ou jeunes de 13 ans et moins

Pour faire partie de l'équipe des mixtes, contactez
Marc-Olivier Bouclin au 450-230-5921

**Course de
boîtes à savon
14 septembre
Montée Amyot
Inscription avant
le 3 septembre**



- 🕒 2 catégories offertes: Junior (10 à 15 ans) et Sénior (16 ans et plus)
↳ Les enfants de 13 ans et moins ne peuvent courser qu'avec l'accord signé de leurs parents.
- 🕒 2 inscriptions possibles par bolide
- 🕒 L'horaire peut varier selon le nombre d'inscriptions
- 🕒 Un minimum de 8 inscriptions avant le 3 septembre pour que l'événement ait lieu
- 🕒 En cas de forte pluie, l'événement sera remis au lendemain, dimanche 15 septembre
- 🕒 Les règlements de construction se trouvent sur le site web de la Municipalité



Fabrique St-Bernard

CATÉCHÈSE POUR LES 8-9 ANS

Une rencontre le dimanche de 14 h à 16 h à la sacristie de l'église de Saint-Jude

Thème: Pâques pour toujours

Chaque jeune doit être accompagné d'un parent, parrain, marraine ou grand-parent

Inscription: 450-792-3943



CATÉCHÈSE POUR LES 10 À 14 ANS

Huit (8) rencontres le dimanche de 14 h à 16 h à la sacristie de l'église de Saint-Jude

Préparation pour les sacrements de la Réconciliation, de l'Eucharistie et de la Confirmation

Chaque jeune doit être accompagné d'un parent, parrain, marraine ou grand-parent

Inscription: 450-792-3943



NOUVEL HORAIRE POUR LE COMPTOIR FAMILIAL

À partir du 7 août, le comptoir familial sera **ouvert seulement le premier mercredi du mois.**

Vous pouvez déposer toujours vos vêtements ou objets à donner dans la boîte grise sur le parvis de l'église. Pour plus d'informations, contactez Gisèle Morin au 450-792-6497.



Fabrique St-Bernard

Brunch de la Saint-Jean-Baptiste

Vous avez été nombreux à assister à notre brunch de la Saint-Jean-Baptiste sous le chapiteau. Au-delà de 300 personnes ont été présentes lors de cette activité.

Que serait ce franc succès sans l'appui de nos nombreux bénévoles ? Merci du fond du cœur.

Merci à Jean-Bernard Émond député Richelieu, partenaire majeur de cet événement, ainsi qu'à tous nos partenaires financiers. Vous avez été un appui nécessaire pour que ce brunch soit une réussite. Les profits ramassés nous permettront d'entretenir notre église convenablement.

Voici la liste de nos commanditaires :

Excavation Michel Lemay

Ferme Graveline

Agrocentre St-Hyacinthe

Les Entreprises Michaudville Inc.

R.S. Jeanson et fils Inc.

Ferme Maloubourg Inc.

Thibault-Chagnon Gaudreau Ouimet

Rénov'A'Neuf

Épicerie Arpin et Fils

Agropur

Ferme Perreault Inc.

Bryan Jacques Électricien

Les Pétroles O. Archambault et Fils Inc.

Claude Joyal Case

Ferme Avicole B. Morin et Fils Inc.

Groupe Maska

Entreprise S. Gaudette

Excavation J.D Inc.

Ferme Marco Casavant et Fils Inc.

Garage Morin et Frères Inc.

Industrie Aularie Inc.

J.G. Desrosiers Aluminium Inc.

Maison Phaneuf et Fils Ltée

Marianne Daigle

Me Élise Pétrin notaire

Restaurant Entre Amies

Serres Gaudette enr.

Boucherie Gaudette

Ferme aux portes de la rive

Fruits et Légumes JC Inc.

Pavillon de l'Érable

Jacqueline Gaudette

Sonic

Les Entreprises Maurice Brazeau Inc.

Expression Style Mélanie Bouclin





Fabrique St-Bernard

Merci aussi à nos producteurs locaux, à la Municipalité et à nos commerçants de la région qui ont généreusement accepté d'offrir un prix de présence pour le tirage.

Félicitations à tous nos gagnants !

Écluse No 10 gagnant Jonathan Lavallée Morin

La Vallée du Wapiti (Christine Langelier et Mathieu Lavallée) gagnant Guy Robert

Inotrac (Guillaume Rodrigue) gagnant Rémy Celsier Hébert

Véronique Corbeil gagnante Claudette Bourque

Martine Cormier gagnante Nathalie Jeanson

Symac (Denis Leblanc) gagnant Louis Lavallée

Maître Cochon (Alexandre Coupal et Andrée Jeanson) gagnant Francis Grégoire

Massothérapie Chantal Desmarteau gagnant Michel Gagnon

Raoul Chagnon gagnant Loïc Hamelin

Ferme Gadbois gagnante Andrée Jeanson

Wagyu Ferme Kobec (Mélissa Daigle) gagnante Nicole Graveline

Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville gagnants Alice Matthieu et Olivier Forcier

Nous vous souhaitons un très bel été rempli de soleil !

Votre assemblée de Fabrique



Les nouveautés du mois



SUIVEZ NOUS SUR FACEBOOK !

Visitez notre site web et découvrez les ressources numériques du Réseau !

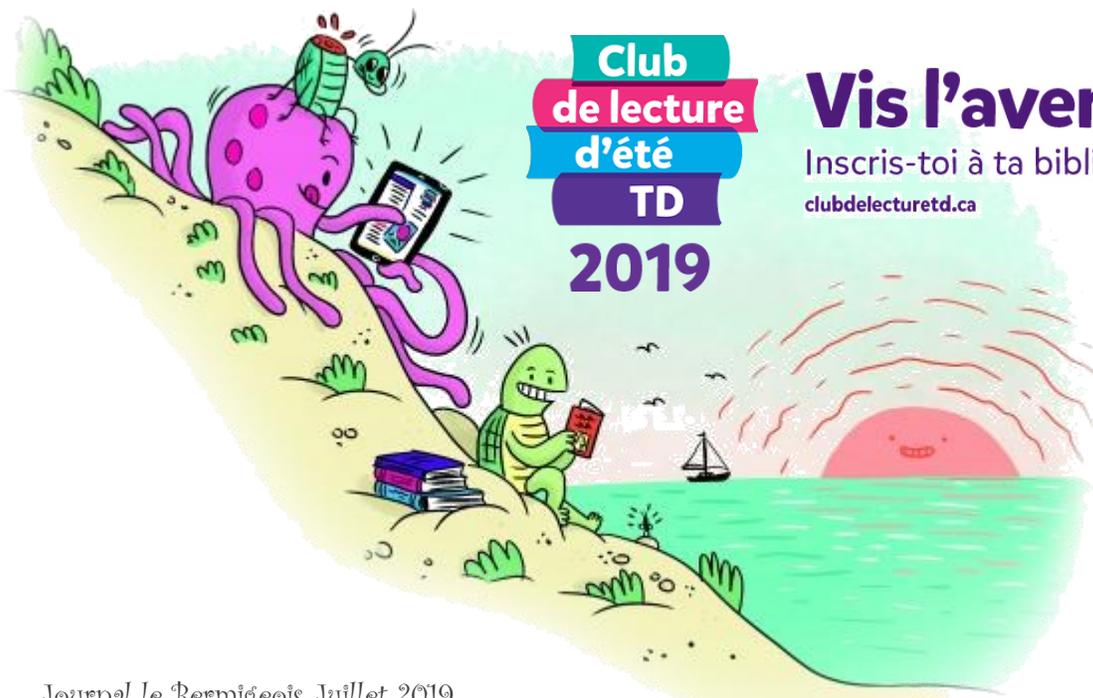


protégezvous

GÉNÉALOGIE
QUEBEC



Formation à distance:
Langue, musique,
bureautique, etc.



**Club
de lecture
d'été
TD
2019**

Vis l'aventure!

Inscris-toi à ta bibliothèque
clubdelecturetd.ca

À gagner :





Déjeuners du lundi

Relâche pour la période estivale

De retour en septembre

Projet IMAGES de la MRC des Maskoutains

- Prévenir l'émergence de problématiques socio-économiques chez les aînés et renforcer les facteurs de protection
- Offrir une présence significative et un soutien aux aînés vivant de l'isolement et de la pauvreté
- Établir des courroies de références privilégiées et mieux adaptées
- Solidifier et créer un filet social
- Sensibiliser et soutenir les aînés face aux impacts et aux conséquences de la maltraitance financière et psychologique

Pour information: Anne Quintal, intervenante milieu aîné 450 502-4395

Pique-nique estival chez Simone et Robert

Le méchoui sera le **dimanche 4 août**.

Arrivée et vin d'accueil, à partir de 11 h.

Renouvellement des cartes de membre.

Méchoui avec Denis Malo,

puis épluchette en après-midi.

Retrouvailles, pétanque, croquet, jeu de poches, etc...

Coût : 12 \$ pour les membres

18 \$ pour les non-membres

Popote roulante

Le Centre d'Action Bénévole de St-Hyacinthe offre le service de Popote roulante qui consiste en la livraison de repas à domicile au coût de 7,25 \$ du repas. Les mets sont cuisinés à partir d'aliments achetés frais pour offrir un menu sain et varié. Le service se poursuit durant l'été

N'hésitez pas à nous contacter :

450-773-4966 poste 35.

Pour information, Robert Perreault au

450-792-2270.

Pourquoi devenir membre d'un club FADOQ



Le réseau FADOQ est un regroupement provincial de 525 000 membres, ce qui lui permet d'être en mesure de défendre les intérêts collectifs des personnes de 50 ans et plus. La carte de membre FADOQ, au coût de 25 \$ par année, permet une foule de rabais sur des produits et services tels que les assurances, les finances, les voyages, la santé, les loisirs et de recevoir le magazine Virage quatre fois par année.

Le Réseau FADOQ offre des activités récréatives, sportives et culturelles pour tous les goûts : vélo, golf, voyages, cours d'informatique, hockey, tennis, marche, conférences et salons... Question de conserver un mode de vie actif.

En devenant membre, vous investissez dans votre qualité de vie... et celle de tous les aînés. Le club FADOQ de St-Bernard regroupe actuellement plus de 200 membres. Il est possible d'y adhérer en tout temps de l'année. Communiquez avec Robert Perreault, 450-792-2270, pour plus d'informations.

Comment aider les couples à faire face à la maladie d'Alzheimer ?

(Article tiré de l'Info MADA, édition 4, vol. 2, juillet 2019, disponible au bureau municipal)

Bien que la littérature scientifique se soit relativement peu intéressée à leur expérience, des auteurs suggèrent que la maladie représente une menace pour l'équilibre du couple qui y est confronté. On constate également que la rupture conjugale, en particulier lorsqu'elle survient chez les aînés, s'accompagne d'un appauvrissement du réseau social, d'un risque accru de pauvreté économique et de symptômes dépressifs.

Au fur et à mesure que les symptômes de la maladie transforment la personne atteinte, la nature du rapport change: d'une relation conjugale marquée par la réciprocité, on passe à un rapport au sein duquel l'un devient aidé et l'autre, aidant. Puis, plus la gamme de soins octroyés à la personne augmente et qu'ils deviennent plus intimes, plus la relation entre les conjoints s'apparente à celle d'un parent avec son enfant.

Les répercussions sont multiples. L'aidant peut se sentir utile et s'en trouver ainsi valorisé, mais des impacts négatifs peuvent également s'accumuler rapidement: stress, détresse psychologique, appauvrissement économique, problèmes de santé physique et accroissement du risque de décès.

Alors, comment intervenir ?

L'exemple de l'art-thérapie

Une recherche exploratoire a été menée auprès de cinq couples. L'intervention avait eu lieu à domicile, une fois par semaine, pendant dix semaines. Lors des séances, un échange sur leur état du moment précédait l'activité d'art-thérapie et à la suite du temps de créa-

tion, seul ou en couple, un nouvel échange favorisait le partage des expériences et l'intégration du travail accompli.

« Cette rencontre permet de se sentir moins seule, donne l'espoir d'arriver à mieux communiquer, avoir plus de patience et de respect de ce que chacun vit. En votre présence, il est plus facile de se parler d'autre chose que le quotidien qui tourne autour des médicaments, la maladie et les nombreux rendez-vous », a mentionné une aidante.

« À cause de la maladie, avoue une autre aidante, je l'avais perdu de vue. Ça m'a amenée à le reconnaître encore, parce qu'un moment donné, je ne voyais que la maladie. »

Le rétablissement de la communication entre les partenaires dans un contexte ludique a permis, dans une certaine mesure, de retrouver et de préserver le couple qu'ils formaient avant que la maladie s'installe entre eux



Source : la revue trimestrielle Vie et vieillissement, volume 16, numéro 1, produite par l'Association québécoise de gérontologie.

Vous devez être membre pour accéder à la revue complète. Les articles sont disponibles pour téléchargement au format PDF au coût de 4\$ sur le site de l'association à: aqg-quebec.org infos : 514 387-3612.

La famille nous tient à



Accueil des nouveaux résidents



Si vous êtes nouvellement propriétaire ou locataire d'un immeuble à Saint-Bernard, nous vous invitons à communiquer avec nous en téléphonant au bureau municipal. Il nous fera un plaisir de vous informer des services offerts sur notre territoire et de vous inviter à l'activité d'accueil des nouveaux résidents où nous vous remettons un panier-cadeau contenant différents produits locaux.

Geneviève Bureau: 450 792-3190 option 1

Programme d'aide financière pour l'achat de couches lavables



Afin d'encourager l'utilisation de couches lavables, la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville offre une aide financière aux familles résidant sur son territoire qui ont un jeune bébé âgé entre 0 et 12 mois, et qui ont fait l'achat de couches lavables neuves. Un remboursement de 50% du coût d'achat de couches lavables neuves, jusqu'à un maximum de 100 \$, sera accordé aux familles qui en feront la demande. Le formulaire est disponible sur notre site web ainsi qu'au bureau municipal. Pour information: Geneviève Bureau 450-792-3190 option 1.

Une naissance, un livre

Vous êtes parent d'un enfant d'un an ou moins? Abonnez-le à la Bibliothèque de Saint-Bernard et recevez une trousse de bébé-lecteur contenant un livre, un *Magazine Naître & Grandir* et d'autres belles surprises ! Offrez à votre enfant le plus beau des cadeaux : le goût des livres et de la lecture !



une naissance
"LIVRE"

Gardiennage

Gardiens avertis

Ariane Palardy, 16 ans ou Marc-Antoine Palardy, 15 ans ou Mathias Palardy, 18 ans

579 443-2050

Médrick Bouclin, 12 ans

450 792-2060

Mahéva Bouclin, 11 ans

450 792-2060

Lysane Ménard, 11 ans

450 954-1280

Services de garde en milieu familial

Garderie L'Envolée des petits Bermigeois

579 443-2050

Nathalie Piette, responsable

903, rue de l'École

Garderie Les petits Bermichoux

450-792-2086

Mélanie Cordeau, responsable

885, 4^e Rang

CPE Les Amis Gators à St-Bernard-de-Michaudville

Lucie Boissonneault, responsable

450 792-3360

391, rue Lamoureux

après 17h00





Invitations de Saint-Louis

Fête 2019
de la
famille

Les loisirs de Saint-Louis
Vous invite à la
Fête de la Famille

Samedi 10 Août 2019
De 11h00 à 16h00 au Centre récréatif de Saint-Louis
100, rue Messier

Hot dog & Hamburger
gratuit

Venez vous amuser avec nous !!!

Les pompiers seront
Présent de 12h à 14h
Avec le jeu tombe à l'eau





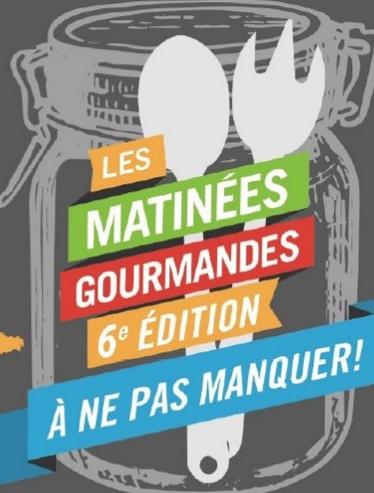



**GET ÉTÉ,
UN MARCHÉ PUBLIC CHEZ NOUS!**

LES
**MATINÉES
GOURMANDES**
6^e ÉDITION
À NE PAS MANQUER!

SAINT-LOUIS

100, RUE MESSIER
LE SAMEDI 10 AOÛT, DE 9 H À 13 H
www.matinees-gourmandes.com | 







Vente de garage
10 Août 2019
Journée des Matinées Gourmandes
Et de la Fête de la Famille

Vous avez des objets, du linge ou des jouets
qui ne sont plus utiles pour vous.

La Municipalité de Saint-Louis vous invite à profiter de la journée du
10 Août 2019
pour faire une vente de garage.





Invitations de Saint-Louis

Hip Hop
6-13 ANS

Soirée d'informations & d'inscriptions :
le mardi 6 août 2019
De 19 h 30 à 20 h 30
Au Centre Récréatif

En collaboration avec :

 SAINT-LOUIS

Debbie Desmarais
(450) 501-8624
debbie.desmarais@cssh.qc.ca



Mardis de 18 h 15 à 19 h 15
(Dernier cours et spectacle le vendredi)
Du 3 septembre au 8 novembre 2019
Au Centre Récréatif de Saint-Louis,
100 rue Messier, Saint-Louis (Minimum 9 inscriptions)

10 cours = 110 \$ Le Paiement s'effectue au premier cours en ARGENT.

Si vous ne pouvez être présent(e) à la soirée d'inscription, vous pouvez vous inscrire par téléphone/ courriel/ messenger.

Créativité Plaisir
Dépassement de Soi

ZUMBA®
&
Défis Musculaires

Soirée d'informations & d'inscriptions :
le mardi 6 août 2019
De 19 h 30 à 20 h 30
Au Centre Récréatif

En collaboration avec :

 SAINT-LOUIS

Debbie Desmarais
(450) 501-8624
debbie.desmarais@cssh.qc.ca



Mardis & Jeudis de 19 h 30 à 20 h 30
Possibilités de 2 fois par semaine (22 cours)
Du 3 septembre au 21 novembre 2019
Au Centre Récréatif de Saint-Louis,
100 rue Messier, Saint-Louis (Minimum 9 inscriptions)

1 cours = 10 \$ 12 cours = 95 \$ 120 \$ 22 cours = 150 \$ 220 \$

Si vous ne pouvez être présent(e) à la soirée d'inscription, vous pouvez vous inscrire par téléphone/ courriel/ messenger.



Cercle de fermières de Saint-Ours

Cercle de Fermières du Québec est une organisation qui existe depuis un peu plus de 100 ans à travers tout le Québec.

C'est environ 32,000 femmes qui pratiquent majoritairement les arts textiles et qui ont comme objectif de partager leurs connaissances entre elles.

Les membres contribuent aussi bénévolement, en s'impliquant dans la communauté de diverses façons comme par exemple dernièrement « les nichons tricotés » pour des femmes ayant subi une mastectomie et qui sont fournis gratuitement par l'organisme Com'Femme, en plus de soutenir financièrement des œuvres caritatives telles que Mira, OLO, ACWW et Préma- Québec.

Joignez-vous à nous ! Venez apprendre et partager vos connaissances tout en brisant l'isolement .

Abonnement annuel : 30 \$ incluant le magazine des CFQ l'Actuelle (5 numéros) dans lequel on y présente des dossiers chauds, des entrevues, des recettes succulentes, des patrons d'artisanat originaux, de l'information sur la vie de l'Association et des chroniques pour tous les goûts.

Visitez le site web pour en connaître plus sur les CFQ : <https://cfq.qc.ca/>

ou suivez nous sur notre page Facebook: Cercle de Fermières de St-Ours.

BIEN ARROSER POUR ÉCONOMISER L'EAU POTABLE



L'eau est une ressource vitale et fragile dont les coûts monétaires et environnementaux sont de plus en plus élevés. On doit donc tout mettre en œuvre pour la préserver. Dans les aménagements paysagers, adopter de saines habitudes d'arrosage permet d'optimiser l'utilisation de l'eau potable.

Ce n'est pas parce que l'utilisation de l'eau est importante pour maintenir des plantes en santé que l'on doit pour autant la gaspiller. En fait, il existe toutes sortes de techniques, simples et faciles à mettre en place, qui permettent de minimiser les quantités d'eau utilisées pour l'arrosage tout en maximisant les résultats. Cette stratégie d'arrosage raisonnée s'appelle: la bonne quantité d'eau, au bon endroit, au bon moment.

Eau de pluie ou arrosage

Avant d'entreprendre un arrosage, il est important de savoir que, selon les années et les régions du Québec, en moyenne de 65 à 100 % des besoins en eau d'un aménagement mature sont comblés par les précipitations naturelles.

Il faut aussi prendre conscience que les besoins en arrosage varient durant la vie de la plante. En fait, il arrive parfois qu'on arrose, et donc que l'on utilise de l'eau potable, alors que la plante n'en a pas besoin.

Arroser au bon moment

La meilleure période pour arroser est le matin, entre 4 h et 10 h. On préconise ce moment de la journée, car c'est à ces heures qu'il y a le moins d'évaporation, et donc que la presque totalité des eaux d'arrosage se rend au sol plutôt que de s'évaporer. De plus, le feuillage des plantes ayant le temps de sécher, on évite ainsi les risques de maladies. Seules les arrosages à la main sont autorisés durant cette période.

Pour des raisons pratiques, on peut aussi arroser entre 20 h et 23 h. Toutefois, en début de soirée, il faut éviter de trop mouiller le feuillage avant la nuit afin de minimiser le développement de maladies fongiques.

Il faut absolument éviter d'arroser en plein cœur de l'après-midi, alors que la chaleur est à son maximum, car 60 % de l'eau est alors évaporée dans l'atmosphère avant que la plante n'ait pu en bénéficier.

Arroser de la bonne manière

À l'exception de la pelouse, on devrait toujours éviter de mouiller le feuillage, particulièrement si celui-ci n'a pas le temps de sécher avant la nuit. Il faut donc arroser le plus près du sol possible, ce qui a comme autre avantage de réduire l'évaporation.

De plus, en arrosant en profondeur plutôt qu'en surface, on économise l'eau et on favorise le développement racinaire de la plante. La bonne technique consiste à arroser peu souvent, mais abondamment. La mauvaise technique est d'arroser souvent et en petites quantités, ce que trop de jardiniers font.

Il faut savoir que si on mouille les feuilles en plein soleil, celles-ci risquent de brûler, ce qui donne un mauvais aspect à la plante.

Autres stratégies pour économiser l'eau potable du jardin...

1. Rediriger l'eau des gouttières
2. Récupérer l'eau de pluie
3. Favoriser les couleurs claires
4. Utiliser des sources d'eau insoupçonnées
5. Surveiller les fuites
6. Le balai plutôt que le tuyau

Pour en savoir plus, consulter le site web suivant: <http://www.arrosageeteconomiedeau.org/>.

La MRC vous informe



L'ARTERRE implanté sur le territoire

L'ARTERRE est un service de maillage axé sur l'accompagnement et le jumelage entre aspirants-agriculteurs et propriétaires de terres, de bâtiments agricoles ou agriculteurs sans relève identifiée.

« Déjà proactive avec la remise de bourses à la relève agricole depuis plus de dix ans, la MRC continue de soutenir la relève et les producteurs agricoles en leur offrant l'aide d'une personne-ressource dédiée à la concrétisation de maillages fructueux », a mentionné M^{me} Francine Morin, préfet, lors du lancement qui a eu lieu le 13 juin, au Domaine du Nival, à Saint-Louis.



Les Studios François Larivière | MRC des Maskoutains ©
Maryse Bernier, agente de maillage L'ARTERRE et
Francine Morin, préfet de la MRC des Maskoutains.

L'ARTERRE peut vous accompagner dans une variété de situations :

- Offre et recherche de surfaces cultivables, petites ou grandes, et des bâtiments pour loger des animaux d'élevage, pour de l'entreposage ou pour de la transformation alimentaire complémentaire à la production agricole;
- Recherche de partenaires pour soutenir votre production actuelle ou pour la diversifier;
- Offre et recherche d'aspirants-agriculteurs qualifiés pour les entreprises agricoles sans relève et accompagnement des parties vers les ressources professionnelles dédiées au transfert.

Détails et répertoire des offres et des aspirants-agriculteurs inscrits à la grandeur du Québec sur le site Internet de L'ARTERRE au www.arterre.ca.

Notre agent de maillage, Maryse Bernier, est disponible pour répondre à vos questions au 450 768-3010 ou au 450 888-5199 ou par courriel à arterre@mrcmaskoutains.qc.ca.

Pour tout savoir sur la MRC : lisez le Régional!

Un nouveau numéro du Régional vient de paraître. Les citoyens, entrepreneurs et organisations y trouveront différentes informations en lien avec la famille, le transport, l'environnement et le développement économique local et régional.



Le [Régional est en ligne](#) sur le site de la MRC et 750 copies ont été distribuées dans les bureaux municipaux et différents lieux publics du territoire (Médiathèque maskoutaine, bureau d'information touristique, Société de développement du centre-ville, etc.), à l'intention des citoyens qui veulent se procurer leur exemplaire gratuitement. Des copies sont aussi offertes à la MRC, située au 805 avenue du Palais, aux heures d'ouverture du bureau.

Les Virées gourmandes de la Montérégie

Sur le territoire de la MRC, les entreprises et organisations qui participent sont Le 1555 – Marché public (Saint-Hyacinthe), la ferme Équinoxe (Saint-Pie), la ferme Gadbois (Saint-Barnabé-Sud), la ferme La Fille du Roy (Sainte-Madeleine), La Rabouillère (Saint-Valérien-de-Milton) et les Matinées gourmandes.

Ces entreprises seront mises en valeur dans différents circuits proposés aux personnes souhaitant vivre une expérience agrotouristique enrichissante et savoureuse.

Rendez-vous au bureau d'information touristique de Saint-Hyacinthe pour vous procurez un passeport *foodie* ou visitez le vireesgourmandes.ca pour le commander ou pour accéder à la liste des entreprises participantes par région et obtenir plus de détails.

Information : Denyse Bégin, agente de communication, au 450 768-3001.

Rendez-vous sur mrcmaskoutains.qc.ca ou  MRC des Maskoutains pour tous les détails.

Programme RénoRégion

Aide financière disponible auprès de la MRC des Maskoutains



Vous êtes propriétaire-occupant, à revenu faible ou modeste? Vous vivez en milieu rural et devez effectuer des travaux visant à corriger des déficiences majeures à votre résidence? Vous pourriez être éligible à une subvention du programme RénoRégion. La MRC des Maskoutains vous invite à adresser une demande au cours des prochaines semaines.

L'aide financière offerte sous forme de subvention peut atteindre 95 % du coût reconnu pour la réalisation des travaux admissibles qui doivent être de 2 000 \$ minimum, sans toutefois dépasser une somme maximale de 12 000 \$ par bénéficiaire. Les résidences éligibles à ce programme sont celles dont la valeur uniformisée, excluant le terrain, est évaluée à 115 000 \$ ou moins.

Pour soumettre une demande

Les citoyens intéressés trouveront le formulaire d'inscription et des informations sur les critères d'admissibilité et les travaux reconnus aux fins du programme sur le site de la MRC au mrcmaskoutains.qc.ca/fiscalite/renovation-domiciliaire.

Dès réception du formulaire, la MRC assurera le suivi du dossier en effectuant les inspections nécessaires, l'accompagnement pour la préparation de devis pour les travaux, le suivi de l'approbation de la demande par la Société d'habitation du Québec, le suivi de la réalisation des projets et l'octroi du financement.

Pour de plus amples informations, communiquez avec madame Anne Rivard de la MRC des Maskoutains, au 450 774-3130 afin de laisser vos coordonnées et notre représentant vous contactera afin de valider votre admissibilité et celle des travaux à effectuer.

Source : Denyse Bégin
Agente de communication
450 768-3001
dbegin@mrcmaskoutains.qc.ca



MRC des Maskoutains
Mentorat Saint-Hyacinthe
Comités de bassin versant maskoutains

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC

Programme
RÉNORÉGION



AVIS PUBLIC

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA MRC DES MASKOUTAINS

Avis public est donné par la soussignée que le mercredi 12 juin 2019, en la salle des délibérations du conseil, située au 795, avenue du Palais, à Saint-Hyacinthe, le conseil a adopté la résolution numéro 19-06-173, à l'effet de modifier les plages horaires pour le service de transport adapté et collectif régional, et cela, tant et aussi longtemps que les budgets le permettront. Cette modification prendra effet le 1^{er} août 2019.

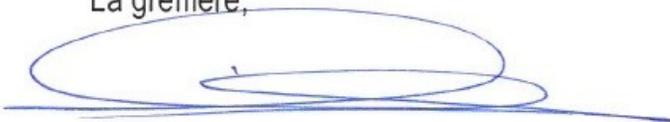
Nouvel horaire du service du transport adapté et collectif régional à compter du 1^{er} août 2019

Horaire	Ouverture	Demi-journée en milieu rural
Lundi	5 h 40 à 22 h	Disponible
Mardi	5 h 40 à 22 h	Disponible
Mercredi	5 h 40 à 22 h	Disponible
Jeudi	5 h 40 à 22 h	Disponible
Vendredi	5 h 40 à minuit	Disponible
Samedi	8 h à minuit	
Dimanche	8 h à 22 h	

Cet avis est donné conformément à l'article 48.24 de la *Loi sur les transports* (RLRQ, T-12).

Donné à Saint-Hyacinthe, le 18 juin 2019.

La greffière,



M^e Magali Loisel, avocate



Nos annonceurs



JEAN-BERNARD ÉMOND Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

71, rue De Ramezay, bureau 101
Sorel-Tracy (Québec) J3P 3Z1
450 742-3781

jean-bernard.emond.ricl@assnat.qc.ca
jeanbernardemond.com



Sixian Lin
Pharmacien propriétaire

Affilié à :



Suivez-nous sur :



familiprix.com

2549B, Immaculée-Conception
Saint-Ours (Québec)
J0G 1P0
T: 450 402-0621
F: 450 954-0548
2458laboratoire@familiprix.ca

ANNONCEZ-VOUS

POUR RÉSERVER VOTRE ESPACE PUBLICITAIRE :

Contactez Geneviève Bureau au

450 792-3190 #1 ou par courriel à

otjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca

SANTÉ SANTÉ



UNE SIMPLE PIQÛRE
PEUT NUIRE
À VOTRE SANTÉ !

Votre gouvernement

Québec



Nos annonceurs

CET ÉTÉ,
si on écoutait la

TÉLÉ DEHORS!

Que ce soit pour écouter le golf les pieds dans le gazon
ou encore pour une soirée ciné-parc avec les enfants,
Cooptel vous offre un décodeur sans-fil qui vous permettra
de déplacer votre télé où vous le voulez!*



**UN PUR PLAISIR
POUR LES PETITS
ET LES GRANDS!**

Cooptel Explorer
l'inattendu

1 888 532-COOP (2667) cooptel.ca

*Certaines conditions s'appliquent. Là où la technologie le permet.
Comme tous les appareils sans fil, le décodeur est sujet à des variations de connexion en fonction de votre environnement.



Nos annonceurs

.....
*Tout
pour vous,
près de
chez vous!*
.....



ÉPICERIE | BOUCHERIE | BUFFET | PRÊT À MANGER | ESSENCE | AGENCE SAQ



*Grande variété
de **bières importées**
et **québécoises** à
des prix compétitifs!*



.....
TOUS LES DIMANCHES - FÈVES AU LARD MAISON, PAINS CHAUDS, BEIGNES AU SIROP

É P I C E R I E

Arpin & Fils

• LES MARCHÉS •
Tradition

Julie Arpin et Stéphane Lanteigne, propriétaires

Heures d'ouverture :

En semaine : de 6 h à 21 h

Samedi et dimanche : de 7 h à 21 h

2471, chemin des Patriotes
Saint-Ours **450 785-2308**





Nos annonceurs

Expression Style

Mélanie Bouchin

Du mardi au samedi
sur rendez-vous 450.792.3827

Bienvenue à tous!

ÉLECTRICITÉ BRYAN JACQUES INC.
ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL & AGRICOLE

450 792-2447
ELECTRICITE@BRYANJACQUES.COM
WWW.BRYANJACQUES.COM

 Corporation des maîtres électriciens du Québec
RBQ: 5686-0406-01

 **EXCAVATION INC.**
RBQ: 5590-7448-01

EXCAVATION EN TOUT GENRE

- Installation septique écologique
- Raccordement d'égout
- Fondation
- Drain français
- Réparation de fissures de béton
- Terrassement
- Transport Terre Sable et Gravier
- Dénégement

Tel: (450) **792-3551**
Jean Desmarteau président
450-230-5040
963 rue Claing St-Bernard,
Qc, J0H 1C0
Info@excavationjd.com

PASSION BEAUTÉ

Coiffure
Maquillage Chantal Lacroix par Misencil
Misencil
Bijoux Cristal Swarovski Crysta Luna
Tatouage professionnel



FRÉDÉRIQUE POULIN RIOPEL 

450-792-2220

garage-morin.com Sylvain Gaudette Président
T. 450 792-2221 • F. 450 792-2225 sylvain.gaudette@garage-morin.com
355, rue Principale Cell.: 450 779-2393
Saint-Bernard-de-Michaudville
(Québec) J0H 1C0

GARAGE MORIN
GARAGE MORIN ET FRÈRES INC.

TRANSMISSION • DIFFÉRENTIEL • ALIGNEMENT • CLIMATISATION • ÉLECTRONIQUE

 **Réal Bonin**
Propriétaire

Rénov'a'Neuf
Entrepreneur Général, Résidentiel, Commercial
Rénovation intérieur-extérieur, installation porte-fenêtre
Revêtement extérieur-toiture
895 claing
St-Bernard (Québec) J0H 1C0
Tél: 450-792-2087
Licence R.B.Q 2794-4784-27

 **Entreprise S. Gaudette**
RBQ: 8351-0982-26

Sylvain Gaudette
Entrepreneur Électricien

450 792-2392
info@sgaudette.com • sgaudette.com
401, 4^e rang, Saint-Bernard-de-Michaudville QC J0H 1C0

Clinique de Massothérapie
Véronique Corbeil

Un petit quelque chose pour vous détendre...

Massage suédois, thérapeutique, détente
femme enceinte et bébé
Drainage lymphatique
Exfoliation corporelle et autres soins
Certificats- cadeaux disponibles

450-792-3090
cliniquemassov.c@gmail.com





Nos annonceurs

Massothérapie
Chantal Desmarteau

Massage suédois détente, Massage thérapeutique
Femme-enceinte et enfant, Deep tissue massage

chantal.desmarteau@icloud.com
450-779-5702
Membre F.Q.M.

645 5e rang
St-Bernard-de-Michaudville J0H 1C0

Maçonnerie
MICHAUDVILLE
inc.

Éric Berthiaume
Propriétaire

Cellulaire **450.278.5734**
FAX **450.792.3043**

Maçonnerie générale

Pose de . briques
. pierres
. blocs
. cheminées
. plâtrage

Réparation de tout genre

ESTIMATION GRATUITE
R.B.Q. : 8319-0843-34

 **Groupe**
Voyages Québec

Edith Jalbert
Conseillère & organisatrice en voyages de groupes
Courriel : edith@edithjalbert.com
Facebook : [Escapades Edith Jalbert](#)
Cellulaire : 514-970-3160



 **EAGLE DIGI EYE**
Système de Surveillance Numérique
Digital Surveillance System

Corporation
des maîtres électriciens
du Québec
RBQ: 8342-7120-06

Caméra
Contrôle d'accès
Intercom
Alarme

Commercial
Industriel
Institutionnel
Agricole

1141 St-Édouard, St-Jude, J0H 1P0
450-463-5151 1 877 625-5252
<http://www.eagledigieye.com>

MAÎTRE
Cochon

Alexandre Coupal

450.792.2003 bur
450.278.2003 cell
alex@maitrecochon.com

maitrecochon.com

105, rang Fleury
St-Bernard-de-Michaudville
QC J0H 1C0

Garderie privée en
milieu familial

Les loulous du Boisé

41 rue du Boisé
St-Louis J0G 1K0

Milissa Beaumier
450-788-3865



milissabeaumier@hotmail.com

 **ÉBÉNISTERIE**
S. Forcier

Armoires de cuisine • Salles de bain • Meubles sur mesure

Serge Forcier, prop.
381, rue Lamoureux
Saint-Bernard QC J0H 1C0

Tél. : 450 792-3307
Fax. : 450 792-3314



Ville & Campagne
Town & Country
Agence Immobilière

Michel Robichaud
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ, DA

450 787-2305
514 233-6949
www.michelrobichaud.net
michel@michelrobichaud.net



Nos annonceurs

Villa DES **Berges**
UN SITE ENCHANTEUR

RÉSIDENCE POUR PERSONNES RETRAITÉES
Située sur les Rives du Richelieu

- 34 Studios avec salle de bain complète
- Clientèle autonome, semi-autonome et avec pertes cognitives
- Convalescence, court séjour et répit
- Plusieurs services sur place

Julie Laberge, Directrice
450.402.0530
514.297.2730

villadesberges@videotron.ca
3252 ch. des Patriotes, St-Ours

www.lesateliersjuliemartucci.com
450-785-2088

ATELIERS D'ARTS PLASTIQUES

0-4
0-4
5-8
9-13
16+

Expression
Création
Appréciation

Me Marie-Hélène Archambault
Notaire et Conseiller juridique

395, route 137
Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec)
J0H 1K0

Tél.: (450) 787-3133
Téloc.: (450) 787-2765
marchambault@notarius.net

Dentura
Clinique de denturologie

St-Denis-sur-Richelieu
620, ch. Des Patriotes, bureau 102
J0H 1K0

Pour rendez-vous
450-787-2720
grondinjacques21@gmail.com

Jacques Grondin, d.d. Denturologiste

Ville & Campagne
Town & Country
Agence Immobilière

Bianca Filion
COURTIER IMMOBILIER RÉSIDENTIEL

514 434-5040
450 787-2305
biancafilion.villeetcampagne@gmail.com

- Fabrication de prothèses dentaires complètes, partielles et sur implants
- Prothèses dentaires Optima
- Consultation sans frais
- Service à domicile, en résidence ou en CHSLD
- Réparation en 1 heure
- Financement disponible

LES PETROLES O. ARCHAMBAULT & FILS inc.

39A, rang Amyot Est
Saint-Denis-sur-Richelieu, QC J0H 1K0
www.petrolesarchambault.com

Téléphone: 450 787-2370
Saint-Hyacinthe: 450 771-4328
Sans frais: 1 877 787-2370

Prêt d'équipement disponible • Essence • Diesel • Mazout



Services à la communauté

BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-BERNARD et CACI

Geneviève Bureau 450 792-3190 option 1

Heures d'ouverture de la bibliothèque

Mardi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et de 18 h 30 à 20 h 00

Site web: www.reseaubibliomonteregie.qc.ca



Accès internet
gratuit sans fil



O.T.J. ST-BERNARD INC. (LOISIRS)

Marc-Olivier Bouclin, président 450 230-5921
Geneviève Bureau, adjointe administrative 450 792-3190 option 1
Présente pour les loisirs les mardis et jeudis
Pavillon des loisirs 450 792-3190 option 5
Festival de musique traditionnelle www.chantezvous.com



F.A.D.O.Q. RICHELIEU-YAMASKA – CLUB ST-BERNARD-DE-MICHAUVILLE

Robert Perreault, président 450 792-2270



ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS

Pour renseignements :
Immeuble Saint-Jude 450 773-0260



COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-HYACINTHE

Pour renseignements 450-773-8401
Site web: www.cssh.qc.ca



Desjardins

Caisse de la Région
de Saint-Hyacinthe

Téléphone : 450 768-3030 ou 1 866 643-3030

Horaire de nos centres de services	L	M	M	J	V	S
Siège social 1697, rue Girouard Ouest, Saint-Hyacinthe	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 20 h	10 h à 15 h	
Les Salines 3050, boulevard Laframboise, Saint-Hyacinthe	9 h à 17 h	9 h à 17 h	9 h à 20 h	9 h à 20 h	9 h à 17 h	9 h à 15 h
Douville 5565-2, boulevard Laurier Ouest, Saint-Hyacinthe	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 20 h	10 h à 15 h	
Maska 1410, boulevard Casavant Est, Saint-Hyacinthe	9 h à 17 h	9 h à 17 h	9 h à 20 h	9 h à 20 h	9 h à 17 h	
Saint-Denis-sur-Richelieu 129, rue Yamaska	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 19 h	10 h à 15 h	
Saint-Jude 1190, rue Saint-Édouard	11 h à 14 h	Fermé	Fermé	15 h à 18 h	10 h à 13 h	
Sainte-Madeleine 1040, rue Saint-Simon	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 15 h	10 h à 19 h	10 h à 15 h	
La Présentation 802, rue Principale	10 h à 14 h	10 h à 14 h	10 h à 14 h	10 h à 17 h	10 h à 14 h	
Centres libre-service à Saint-Hyacinthe (guichets automatiques seulement)						
Saint-Joseph 16065, avenue Saint-Louis	La Providence 2095, rue Saint-Pierre Ouest	Saint-Thomas d'Aquin 3520, boulevard Laframboise	Laurier 2030, boulevard Laurier Est			



Services à la communauté

COMPTOIR FAMILIAL DE ST-BERNARD (friperie)

Gisèle Morin
Gilberte Robert

450 792-6497

Heures d'ouverture du comptoir
Mercredi de 13 h 00 à 16 h 00 (1^{er} et 3^e mercredi du mois)

Boîte de dépôt sur le parvis
de l'église



FABRIQUE ST-BERNARD

Presbytère à Saint-Jude
Location de salle (Micheline Perreault)

450 792-3943
450-792-3792

Horaires des messes ou prières

Dimanche	10 h 00 à St-Barnabé 1 ^{er} Saint-Bernard 2 ^e St-Jude 3 ^e -5 ^e St-Louis 4 ^e dimanche
Mardi	19 h 00 à Saint-Bernard
Mercredi	9 h 30 à Saint-Jude
Mercredi	18 h 30 à Saint-Louis
Samedi	19 h 00 à Saint-Jude



BUREAU DE POSTE

Claude Perreault

450 792-3266

Heures d'ouverture du bureau de poste

Lundi, mardi, mercredi et vendredi	9 h 00 à 11 h 30 et de 16 h 00 à 17 h 30
Jeudi	9 h 00 à 11 h 30 et de 17 h 30 à 19 h 00



DÉPUTÉ PROVINCIAL (COMTÉ DE RICHELIEU)

Jean-Bernard Émond
71, rue de Ramezay, Sorel-Tracy, J3P 3 Z1

450 742-3781



DÉPUTÉE FÉDÉRALE (COMTÉ DE SAINT-HYACINTHE — BAGOT)

Brigitte Sansoucy
2193, avenue Saint-Anne, Saint-Hyacinthe, J2S 5H5

450 771-0505



C.L.S.C. DES MASKOUTAINS

Point de chute à St-Jude
Info-santé CLSC

450 768-1200
8-1-1



Heures d'ouverture du point de chute à Saint-Jude

Mercredi 8 h 00 à 12 h 00 (Infirmier-ère sur place, service de prise de sang et autres)

Tous les organismes qui souhaitent faire publier un communiqué à l'intérieur du journal municipal doivent le transmettre avant le 1^{er} jour du mois par courriel à : otjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca. Les articles reçus après cette date seront publiés le mois suivant. Merci !

URGENCES



SECOURS

Pompiers

Police

Ambulance

9-1-1

SERVICE D'URGENCE DE SAINT-HYACINTHE

Sûreté du Québec 9-1-1 ou 450 310-4141
Hôpital Honoré Mercier de Saint-Hyacinthe 450 771-3333

SERVICE D'URGENCE DE SOREL

Ambulance Richelieu Inc. 911 ou 450 742-9441 ou 450 742-9443
Hôpital Hôtel-Dieu de Sorel 450 746-6000



MEMBRES DU CONSEIL

Mme Francine Morin, mairesse 450 792-5727
M. Mario Jussaume, conseiller 450 792-3221
Mme Marie Eve Leduc, conseillère 450 792-3192
M. Jean-Paul Chandonnet, conseiller 450 792-3452
Mme Isabelle Hébert, conseillère 450 792-2499
Mme Emmanuelle Bagg, conseillère 450 792-2441
M. Guy Robert, conseiller 450 787-1139



ASSEMBLÉE DU CONSEIL

Le premier lundi du mois à 20 heures au 390, rue Principale

BUREAU MUNICIPAL

Émilie Petitclerc, directrice générale 450 792-3190 option 3
Courriel: dgstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca
Sylvie Chaput, secrétaire-trésorière adjointe 450 792-3190 option 2
Courriel: munstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca
Geneviève Bureau, adjointe administrative 450 792-3190 option 1
Courriel: otjstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca
Site Web: saintbernarddemichaudville.qc.ca Télécopieur: 450 792-3591



HEURES DU BUREAU

Lundi au Jeudi 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30



ÉMISSION DES PERMIS

M. Alexandre Thibault, inspecteur en bâtiment 450 792-3190 option 4
Jeudi : 8 h à 12 h (sur rendez-vous)
Courriel: inspecteursstbernard@mrcmaskoutains.qc.ca



VOIRIE - COURS D'EAU

M. Jean Léveillé, inspecteur municipal 450 230-3494



RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE

450 792-2001



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES DÉCHETS

450 774-2350



SPAD (CONTRÔLE ANIMALIER)

1-855-472-5700



AUTRES SERVICES

Évaluation foncière 450 774-3143
Transport adapté 450 774-8810
Transport collectif 450 774-3173